

Visions et pratiques de l'aménagement du territoire : y a-t-il une vision trans-générationnelle?

Autor(en): **Ley, Elise / Cottier, Cédric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 2

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-957947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Visions et pratiques de l'aménagement du territoire: y a-t-il une vision trans-générationnelle?

14

Les intervenants:

- ▶ **Prof. Laurent Bridel (1935)**
Dr en géographie – urbaniste FSU
Professeur d'aménagement du territoire à la retraite
- ▶ **Joël Chételat (1971)**, Géographe
(Université de Lausanne et Université de Fribourg) et docteur ès sciences EPFL
- ▶ **Josianne Maury (1971)**
Architecte EPFL – urbaniste FSU
Office fédéral du développement du territoire, Bern
- ▶ **Serge Pittet (1932)**
Urbaniste FSU, Cofondateur du bureau Plarel SA, Lausanne
- ▶ **Jean-Lou Rivier (1965)**
Architecte EPFL – urbaniste
Actif dans un bureau privé
- ▶ **Stéphane Thiébaud (1964)**
Architecte EPFL – urbaniste FSU
Chef de service de l'aménagement urbain
Ville de Neuchâtel
- ▶ **Jean-Daniel Urech (1935)**
Architecte EPFL/FAS – urbaniste FSU
Ancien président FUS, ancien chargé de cours EPFL
- ▶ **Jean-Marc Vallotton (1944)**
Architecte dipl. ULB – urbaniste FSU
Fondateur du bureau GEA, Lausanne
- ▶ **Léopold Veuve (1930)**
Architecte EPFL – urbaniste FSU
Prof. hon. EPFL, indépendant
- ▶ **Ruben Villenave (1975)**, Postgrade
Urbanisme IAUG – Lic. sc. éco. HEC
Aménagiste au Service de l'aménagement du territoire du Canton de Vaud
- ▶ **Prof. Claude Wasserfallen (1931)**
Architecte EPFZ/SIA – urbaniste FSU
Ancien chef de service de l'aménagement du territoire du Canton de Vaud

collage:

- ▶ Elise Ley
- ▶ Pierre Meylan

Les intentions de départ

La démarche entreprise par le comité de rédaction de *collage*, consistant à inviter des urbanistes appartenant à deux générations différentes, devait permettre d'échanger des points de vue sur les préoccupations passées et actuelles de la profession. Rappelons que cet échantillon intergénérationnel n'avait, bien sûr, pas la prétention d'être représentatif. Trente ans d'écart environ séparent les deux groupes invités, trente ans au cours desquels lois, préoccupations et pratiques du territoire ont évolué. L'ambition sous-jacente était donc de déceler d'éventuelles oppositions, spécificités ou points de convergence entre les « pionniers » de l'aménagement du territoire et la « nouvelle génération ». Mais notre ambition était, bien entendu, plus ludique que scientifique.

Un discours partagé en pleine évolution

Le premier constat issu de cette rencontre intergénérationnelle est le consensus autour des préoccupations principales des deux classes d'âge. Qu'elles soient récentes (comme le développement durable, l'économie des ressources, la recherche de nouvelles formes de gouvernance) ou plus anciennes, l'ensemble de ces préoccupations est largement partagé par les urbanistes en présence en dépit des différences d'années d'expérience capitalisées. En revanche, la responsabilité face à certains dysfonctionnements territoriaux est assumée par l'ancienne génération, qui en a tiré des enseignements la rendant plus critique vis-à-vis des outils ou institutions qu'ils ont contribué à mettre en place. Tous s'accordent sur la nécessité de faire évoluer certains instruments de planification et leur procédure de légalisation. La lenteur et la lourdeur des procédures sont, à l'unanimité, considérées comme mal adaptées aux changements rapides et à la complexité de notre société. La nouvelle génération sera donc en devoir de les adapter – à défaut d'en inventer de nouveaux. À la question délicate des aînés, posée à leurs successeurs quant aux pistes ou solutions qu'ils auraient à proposer, la réponse reste en suspend.

Pour tous, la réponse est difficile. La jeune génération, contemporaine de la LAT, des plans directeurs cantonaux ou des différents SAT, considère tacitement ces éléments comme des acquis !

Pourtant, la discussion autour de l'adaptation ou la modification en profondeur des outils et institutions critiqués est latente. Il s'agirait même d'une étape nécessaire pour améliorer la qualité de l'aménagement de notre territoire. Les aînés ont donc profité de cette table ouverte pour motiver la génération montante à insuffler de nouvelles pratiques, à user d'ingéniosité, de créativité et d'audace pour innover. Les prémices de ces mutations sont d'ailleurs perceptibles: l'impact de la publication « Studio Basel, la Suisse Urbaine » est fort. La lecture du territoire avec de nouveaux espaces « calmes » ou « métropolitains » indique un renouveau dans la perception de notre territoire.

Points communs ou divergences, telle n'est pas la question !

Les divergences d'opinions apparues au cours des discussions semblent donc clairement être plus du fait des traits de caractères, convictions personnelles, profils professionnels et surtout du contexte dans lequel exerce chacun des intervenants. Chaque époque possède des enjeux spécifiques, conditionnés par les pratiques et les actions des générations précédentes. N'oublions pas que la jeune génération a, le plus souvent, été formée par les plus anciens. En dépit de la différence d'âge et d'expérience, le débat organisé par *collage* n'a pas permis de déceler de différences fondamentales d'attitude face aux problématiques actuelles du territoire. Parfois des positions idéologiques diffèrent, issues principalement de l'identité culturelle ou de la sensibilité de chacun (par exemple, la notion de projet), mais cela n'est, en aucun cas, perçu comme une difficulté intergénérationnelle.

En filigrane du discours des invités: les défis de demain

collage a donc cherché à identifier les grands changements contextuels évoqués par les deux générations invitées. Sous forme de quelques observations hétéroclites, *collage* vous les énumère:

L'émergence de « nouveaux territoires »

Françoise Choay dans les années 60 présentait déjà une nouvelle lecture de l'espace urbain. Mais l'avènement des loisirs, la « reconquête » des espaces agricoles et l'attention portée aux pay-

sages et milieux naturels semblent revenir au centre du débat. De même, la gestion des «vides», la préservation de territoires «peu ou pas bâtis» sont considérées par les deux générations comme un défi futur à relever.

L'évolution du profil des professionnels du territoire. L'émergence de nouvelles formations pluridisciplinaires et l'intégration de nouvelles professions dans les équipes marquent un changement dans la pratique actuelle. Géographe, paysagiste, sociologue, politologue et économiste complètent le panel, avec l'aval des aînés qui y voient un atout pour une meilleure appréhension des territoires de demain.

L'aménagement du territoire: un domaine d'activité évolutif.

Dans les années 60, on abordait principalement ce thème sous l'angle quantitatif. Ensuite, les courants ont évolué vers une approche plus qualitative, plus «structurante» et enfin plus «procédurière» du territoire. Pourtant, la tendance actuelle consiste à offrir des solutions plus flexibles que par le passé. Compte tenu de la multiplication des intervenants, de la complexité des problèmes territoriaux, il apparaît nécessaire de laisser une certaine marge de manœuvre aux générations futures tout en maintenant un projet de territoire cohérent et fort.

La participation et la communication plébiscitées.

Faire participer la population et les groupes d'intérêts aux procédures d'aménagement relève d'un processus mis en place par les «aînés» mais particulièrement valorisé par les «jeunes». Communiquer et participer apparaissent comme les maîtres mots de la nouvelle génération. Cette dernière considère que les urbanistes ne peuvent plus intervenir sur le territoire sans prendre en compte l'avis de ses occupants. L'aménagiste doit, par conséquent, assumer un nouveau rôle. Il n'est plus seulement l'acteur direct de l'organisation spatiale, mais il devient un des instigateurs des débats qu'elle inspire. Il devient désormais un intervenant privilégié parmi d'autres partenaires. Son rôle peut être assimilé à celui d'un médiateur, d'un gestionnaire et souvent d'un catalyseur du projet. Il doit faire le lien entre un mouvement institutionnel venant «d'en haut» – qui formule les lignes directrices – et les usagers présents sur le terrain. À défaut d'une «révolution» dans la manière de régir le territoire, il semble plutôt s'agir d'une «évolution».

En guise de conclusion

Le résultat de la démarche entreprise par *collage* démontre que la profession est en perpétuelle évolution. Il est nécessaire et opportun que cette évolution se fasse dans une certaine continuité en pro-



Photo: zVg

Zusammenfassung

Gibt es eine Generationen übergreifende Vision der Raumplanung?

collage wollte in diesem Heft einen Austausch über die vergangenen und gegenwärtigen Arbeitsansätze ermöglichen. Ziel war es, eventuelle Gegensätze oder Übereinstimmungen zwischen den «Pionieren» der Raumplanung und der «neuen Generation» ausfindig zu machen. Die generationenübergreifende Stichprobe war nicht repräsentativ. Das Vorgehen war eher spielerisch als wissenschaftlich.

Im Gespräch zeigte sich unmittelbar, dass die beiden Altersklassen die wesentlichen Interessen teilen. Die Themen wurden, ob jung (Nachhaltige Entwicklung, Ressourcenbewirtschaftung...) oder altbekannt, trotz der verschiedenen langen Berufserfahrung weitgehend geteilt. Hingegen betrachtete die junge Generation das ihr «zeitgenössische» RPG und seine Folgen stillschweigend als gegeben. Dennoch stand die Frage über eine tiefgreifende Anpassung der Instrumente und Institutionen im Raum. Die Älteren nutzten den runden Tisch daher, um die nachfolgende Generation dazu zu motivieren, mit Kreativität und Mut neue Arbeitsansätze anzuregen. Meinungsverschiedenheiten schienen aber eindeutig mehr den persönlichen Charakterzügen, Überzeugungen und Berufsprofilen der Teilnehmer anzugehören.

Die folgenden grossen Veränderungen der Rahmenbedingungen wurden von den Teilnehmenden identifiziert:

- **Entstehen von «neuen Raumtypen»:** das Management der «Leerräume», die Erhaltung von kaum oder nicht bebauten Räumen wird von beiden Generationen als zukünftige Herausforderung gesehen.
- **Wandel des Berufsprofils der Raumspezialisten:** die Erscheinung neuer, pluridisziplinärer Ausbildungen und die Einbindung neuer Berufe in die Projektteams sind typisch für die Veränderungen der aktuellen Praxis.
- **Raumplanung – ein sich wandelndes Tätigkeitsfeld:** die zunehmende Zahl von Spezialisten und die Komplexität der räumlichen Probleme machen einen gewissen Spielraum für die zukünftigen Generationen notwendig. Ein kohärentes und starkes räumliches Konzept wird aber nach wie vor nötig sein.
- **Plebiszit für Mitwirkung und Kommunikation:** der Raumplaner ist nicht mehr nur der direkte Akteur der räumlichen Ordnung, sondern wird zum Auslöser der Diskussion. Seine Rolle kann mit der eines Mediators verglichen werden, der eines Managers und oft auch der eines Projektkatalysators.

Kurzum, es ist angebracht und nötig, dass sich unser Beruf auch weiterhin wandelt und aus den Erfahrungen und Errungenschaften der Vergangenheit lernt. Unsere gemeinsame Ambition muss es daher sein, die besten Instrumente und Verfahren zu finden, die zur Verbesserung der Lebensqualität und der Fähigkeit, in unserem gemeinsamen Raum zusammenzuleben, beitragen.

fitant des acquis et des enseignements passés. Notre ambition commune est donc de trouver les meilleurs outils et processus pour contribuer à améliorer notre qualité de vie et notre capacité à vivre ensemble sur un territoire partagé. ■